

31e Conférence de la Commission régionale pour l'Europe Samarcande, Ouzbékistan, 30 septembre au 4 octobre 2024

RAPPORT FINAL

Introduction

- 1. En réponse à l'aimable invitation du gouvernement de l'Ouzbékistan, la 31e Conférence de la Commission régionale pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) s'est tenue à Samarcande, en Ouzbékistan, du 30 septembre au 4 octobre 2024.
- 2. Au total, 146 participants, comprenant des Délégués de l'OMSA et des représentants de 32 Membres de la Région, ainsi que des hauts responsables de 8 organisations régionales et internationales, ont assisté à la Conférence. Par ailleurs, des représentants du secteur privé et des organisations vétérinaires privées de la Région et du pays hôte étaient également présents.

<u>Membres de la Commission</u>: Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belarus, Belgique, Croatie, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Kirghizstan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Portugal, Rép. tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse et Tadjikistan.

<u>Organisations internationales/régionales/nationales</u>: Commission européenne (CE), Fédération Européenne pour la Santé Animale et la Sécurité Sanitaire (FESASS), Commission Européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture(FAO), Fédération vétérinaire européenne (FVE), Fonds international de développement agricole (FIDA), Banque mondiale (BM), et Organisation mondiale de la santé (OMS).

3. Le Dr Abrar Akbarov, Délégué de l'Ouzbékistan, la Dre Susana Pombo, Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués et Déléguée du Portugal, la Dre Emmanuelle Soubeyran, Directrice générale, le Dr Maris Balodis, Président de la Commission régionale pour l'Europe et Délégué de la Lettonie,

Le Dr Budimir Plavšić, Représentant régional, le Dr Mereke Taitubayev, Représentant sous-régional pour l'Asie centrale, la Dre Estelle Hamelin, Représentante sous-régionale à Bruxelles, le Dr Etienne Bonbon, Président de la Commission du Code, ont également participé à la Conférence.

Les intervenants des deux principaux thèmes techniques, à savoir la Dre Olga Svetlana Munoz Pogoreltseva, chargée de recherche à *l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale delle Venezie (IZSVe) e del Molise*, pour le Thème technique I, et la Prof. Beatriz Martinez Lopez, directrice du *Center for Animal Disease Modelling and Surveillance*, pour le Thème technique II, ont honoré la conférence de leur présence.

MARDI 1er OCTOBRE 2024

Cérémonie inaugurale

- 4. Les personnalités suivantes ont prononcé un discours de bienvenue :
 - Le Dr Bahrom Norqobilov, Président du Comité de développement vétérinaire et de l'élevage;
 - La Dre Susana Pombo, Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués et Déléguée du Portugal;
 - La Dre Emmanuelle Soubeyran, Directrice générale, et
 - Le Dr Maris Balodis, Président de la Commission régionale pour l'Europe et Délégué de la Lettonie.
- 5. Les Délégués et les participants ont été accueillis par le discours inaugural de l'Honorable Abdulla Airpov, Premier Ministre de l'Ouzbékistan, qui a été prononcé par le Président du Comité de développement vétérinaire et de l'élevage, le Dr Bahrom Norkobilov, au cours de la cérémonie inaugurale.

Panel de haut niveau sur la coordination « Une seule santé »

- 6. Le panel était composé de 11 intervenants, chacun donnant un bref aperçu des contributions et des défis spécifiques de son secteur dans la promotion de l'initiative « Une seule santé ». Il s'agissait de représentants des autorités nationales de l'Ouzbékistan, notamment du Comité du développement vétérinaire et de l'élevage, du Comité sanitaire et épidémiologique et de la santé publique, du Comité de l'écologie, de la protection de l'environnement et du changement climatique, et de l'Agence de protection des végétaux et de quarantaine ; de représentants des membres de la Collaboration quadripartite sur « Une seule santé »; de la Banque mondiale ; et de la Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA.
- 7. Les points clés suivants sont ressortis des présentations et des discussions du groupe de panelistes:
 - Le secteur vétérinaire joue un rôle crucial dans la protection de la santé et du bien-être des animaux, ce qui a un impact direct sur les résultats en matière de santé publique.
 Les professionnels vétérinaires exercent des responsabilités essentielles en matière de prévention, de surveillance, de détection précoce, de préparation et de réaction aux maladies, ce qui rend leur participation aux initiatives « Une seule santé » essentielle.
 - Une étroite coordination entre les autorités sanitaires nationales, à l'image de la coopération entre les secteurs de la santé animale, humaine et environnementale aux niveaux régional et mondial, est nécessaire pour veiller à la réussite de ces initiatives.
 - Les enseignements et les meilleures pratiques élaborés en Europe, notamment dans le cadre de forums tels que celui-ci, devraient pouvoir servir de modèles à d'autres régions. La mobilisation des parties prenantes dans le cadre d'une approche à la fois de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société contribuera à garantir l'efficacité et l'impact des politiques « Une seule santé » au niveau national.
- 8. La Dre Chadia Wannous, spécialiste senior et coordinatrice mondiale « Une seule santé », a animé les discussions qui ont permis de souligner : les principaux obstacles à la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » dans la pratique, les éléments nécessaire pour assurer la fonctionnalité et la durabilité de l'approche « Une seule santé », la manière dont ces efforts peuvent être harmonisés avec les stratégies mondiales « Une seule santé » afin de garantir une approche cohérente et globale à travers l'Europe et au-delà, et enfin la contribution du secteur vétérinaire et du personnel de terrain à la mise en œuvre d' « Une seule santé » et la façon dont ils peuvent y contribuer de manière significative.

Approbation du Programme

9. Le Président de la Commission régionale a présenté le programme provisoire qui a été adopté sans modification. Le programme définitif figure en Annexe 1.

Nomination du Comité de la Conférence

- 10. En vue de faciliter la nomination du Comité de la Conférence, le Président de la Commission régionale a présenté aux Délégués, aux fins de recueillir leurs suggestions et commentaires, une proposition élaborée par le Bureau de la Commission régionale et les membres régionaux du Conseil, prenant en compte la représentativité géographique.
- 11. Le Comité de la Conférence a été élu par les Délégués comme suit :

Présidence : Dr Abrar Akbarov (Ouzbékistan)

Vice-présidence : Dr Vasili Basiladze (Géorgie)

Rapporteur Général : Dr Lojas Bognar (Hongrie)

Nomination des Président/es et Rapporteurs de séance

12. En vue de faciliter la nomination du des Président/es et Rapporteurs de séance, le Président de la Commission régionale a présenté aux Délégués, aux fins de recueillir leurs suggestions et commentaires, une proposition élaborée par le Bureau de la Commission régionale et les membres régionaux du Conseil, prenant en compte la représentativité géographique.

13. Pour les Thèmes techniques, les Présidences et Rapporteurs ont été désignés comme suit :

Thème technique I: Dr Galib Abdulaliyev, Azerbaïdjan (Président)

Dre Tatjana Karačić, Croatie (Rapporteur)

Thème technique II: Dr Ole-Herman Tronerud, Norvège (Président)

Dre Daniela Von Blumroder, Allemagne (Rapporteur)

Renforcer les capacités des Services vétérinaires, accroître la visibilité et moderniser l'OMSA pour relever les défis dans le domaine de la santé animale

- 14. La Dre Emmanuelle Soubeyran, Directrice générale de l'OMSA, a prononcé son premier discours devant la Commission régionale pour l'Europe sur le thème suivant : « Renforcer les Services vétérinaires, accroître la visibilité et moderniser l'OMSA pour relever les défis dans le domaine de la santé animale ».
- 15. Elle a commencé sa présentation en rappelant à la Commission régionale ce que l'OMSA propose à ses Membres. Elle a souligné que même si des efforts restent à déployer, l'OMSA enregistre actuellement des progrès et des améliorations significatives. Parmi les points clés mis en exergue par la Directrice générale, on peut citer les suivants :
 - L'OMSA est le principal acteur dans le monde pour la collecte de données sur les maladies et l'élaboration de normes en matière de santé animale et de zoonoses ; ces dernières permettent la détection précoce, la lutte contre les agents pathogènes et la sécurisation du commerce international des animaux et des produits d'origine animale, renforçant ainsi des pratiques durables et plus sûres en matière de santé animale.
 - Par la reconnaissance officielle des statuts zoosanitaires, l'OMSA facilite la sécurité des échanges commerciaux, développe les opportunités économiques et améliore l'accès aux marchés régionaux et internationaux.
 - L'OMSA joue un rôle primordial dans la croissance économique durable, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en guidant et en encourageant la mise en œuvre de stratégies en accord avec les Objectifs de Développement Durable.
 - En tant qu'acteur majeur en matière de gouvernance de la santé mondiale, l'OMSA travaille avec ses partenaires pour relever les défis de la santé mondiale, en particulier au moyen de mécanismes tels que la Quadripartite et le GF-TADs.
 - L'Organisation veille également à renforcer les capacités des Services vétérinaires par l'intermédiaire de son programme du Processus PVS, et
 - Forte de plus de 800 experts internationaux et de sa collaboration avec ses Centres de référence, l'OMSA élabore et diffuse des informations techniques et facilite la coopération régionale en vue d'améliorer la santé animale dans le monde.
- 16. La Dre Soubeyran a ensuite souligné les défis actuels rencontrés par l'OMSA et ses Membres, tels que le poids croissant des maladies à transmission vectorielle, les demandes actuelles de la société en faveur de pratiques environnementales durables dans l'agriculture et la production alimentaire afin de lutter contre le changement climatique et de protéger les écosystèmes, les préoccupations croissantes du grand public sur le bien-être des animaux, le caractère prioritaire accordé à la transparence dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire et aux produits d'origine éthique, qui nécessitent des méthodes de production responsables et humaines. Par ailleurs, les attentes sont de plus en plus fortes en ce qui concerne l'implication des communautés dans les processus décisionnels liés aux politiques agricoles, environnementales et de santé animale, dans un souci d'inclusivité et de prise en compte des perspectives les plus diverses.

Tout cela, associé au fait que le rapport 2022 de l'Observatoire de l'OMSA a souligné que seuls 7 % des Membres de l'OMSA disposent de capacités optimales. Dans ce contexte, la Directrice générale a souligné combien il importait d'être conscient de ces défis et de les identifier clairement afin que les actions futures puissent être adaptées de manière efficace.

- 17. La Directrice générale a ensuite exposé les actions que mènera l'OMSA pour être en mesure de répondre aux besoins de ses Membres. Elle a souligné que l'OMSA s'est engagée à veiller à ce que les Services vétérinaires puissent fonctionner de manière optimale et que l'Organisation est donc prête à s'adapter rapidement, à moduler ses activités et à intégrer de nouvelles perspectives et solutions en réexaminant sa gouvernance, ses politiques et ses activités afin de proposer des approches pertinentes pour aider les Membres à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.
- 18. Elle a souligné ses trois principales priorités : accroître la visibilité de l'Organisation, renforcer les Services vétérinaires et moderniser l'OMSA.
- 19. La Dre Soubeyran a conclu en demandant aux Membres de bien vouloir réévaluer leur niveau actuel de contribution à l'Organisation, car l'avenir de l'OMSA dépend d'un financement durable et équitable, et les contributions statutaires constituent la pierre angulaire de cette fondation. Elle a encouragé les Membres à augmenter leurs contributions statutaires, dans la mesure du possible, afin d'aider l'OMSA à répartir ses coûts de manière plus équitable.
- 20. Les principales conclusions de la présentation de la Dre Soubeyran sont les suivantes :
 - L'OMSA est fermement décidée à servir chacun de ses Membres. Pour y parvenir efficacement, elle a besoin d'un financement sûr au titre du budget général, afin de continuer à répondre aux besoins des Membres, à encourager les réseaux et à renforcer les capacités dans toutes les régions. Veiller à ce que l'OMSA dispose des ressources nécessaires pour recruter du personnel et appuyer ses activités est primordial pour maintenir sa capacité à répondre aux défis auxquels les Membres sont confrontés.
 - Le financement durable de l'OMSA pourrait être assuré par l'augmentation des contributions des Membres (qu'il s'agisse des contributions statutaires (en changeant de catégorie) ou des contributions volontaires). De plus, grâce au détachement de personnel et, bien sûr, grâce aux contributions extraordinaires des Membres et au soutien des bailleurs de fonds, et
 - En augmentant les contributions statutaires au budget général de l'OMSA, les Membres permettent à l'OMSA de soutenir toutes les régions de manière équitable et de développer son travail de manière durable. Cela permet à l'Organisation de répondre aux besoins spécifiques des Membres, plutôt qu'aux priorités des partenaires financiers externes.
 - Il est urgent d'accroître la visibilité des Services vétérinaires, leur leadership en matière de santé animale, la pertinence de leur travail et leur contribution essentielle à la santé mondiale. Il est urgent de veiller à ce que la voix des Services vétérinaires et celle de l'OMSA soient entendues au niveau mondial dans tous les grands forums politiques.
 - Il est nécessaire de mieux impliquer le secteur vétérinaire dans la stratégie « Une seule santé » et d'assurer la coopération des secteurs de la santé publique, de la santé animale et de l'environnement.

Présentation du pays hôte

- 21. Le Dr Abrar Akbarov, Délégué de l'Ouzbékistan, a brièvement présenté l'Ouzbékistan et sa culture unique, son agriculture et son secteur de l'élevage.
- 22. Il a d'abord souligné que l'agriculture joue un rôle crucial dans l'économie de l'Ouzbékistan, contribuant à près de 25 % du PIB et employant 26 % de la main-d'œuvre. L'élevage représente plus de 50 % de la production agricole, l'Ouzbékistan étant le plus grand producteur de bœuf, de mouton, de lait, de viande de volaille, d'œufs et de poisson d'Asie centrale. Plus de 3 millions de personnes travaillent directement dans le secteur de l'élevage, ce qui touche les moyens de subsistance de plus de 5 millions de personnes.

- 23. Il a détaillé le travail du Comité vétérinaire et a expliqué comment le pays a bénéficié de la collaboration de l'OMSA. Il a indiqué que les Services vétérinaires ouzbèkes avaient obtenu des résultats notables, notamment grâce à l'utilisation réussie du programme du Processus PVS de l'OMSA. Entre 2007 et 2024, six activités PVS ont été menées. Ces efforts, financés par des fonds nationaux et des partenaires internationaux tels que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, l'Agence française de développement et le Fonds international de développement agricole, ont renforcé la capacité du pays à lutter contre les maladies et ont débouché sur des investissements prioritaires.
- 24. Par ailleurs, les exportations de produits d'origine animale ont connu une croissance remarquable, avec plus de 20 types de produits exportés vers plus de 45 pays.
- 25. La capacité de l'Ouzbékistan à lutter contre les maladies est perçue comme excellente, grâce à des programmes de lutte contre les maladies complets et fiables, à une surveillance épidémiologique approfondie et à des postes d'inspection frontaliers de qualité. En outre, l'Ouzbékistan a récemment obtenu un financement du Fonds de lutte contre les pandémies, qui financera une nouvelle mission PVS en 2025 pour réévaluer les performances des Services vétérinaires. Cette évaluation permettra de suivre les progrès réalisés en matière de prévention et de lutte contre les maladies, ainsi que de réponse aux situations d'urgence.
- 26. La Commission régionale pour l'Europe a salué cette présentation et les progrès réalisés par l'Ouzbékistan pour renforcer ses Services vétérinaires et a remercié le Dr Abrar Akbarov pour sa présentation.

Thème technique I (avec questionnaire):

Préparation aux pandémies en Europe : le rôle des Services vétérinaires et de santé animale dans la préparation aux pandémies dans le cadre de l'initiative « Une seule santé »

27. Le Thème technique I, intitulé « Préparation aux pandémies en Europe : le rôle des Services vétérinaires et de santé animale dans la préparation aux pandémies dans le cadre de l'initiative " Une seule santé " », présenté par la Dre Olga Svetlana Munoz Pogoreltseva, chercheuse à l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale delle Venezie, ainsi que la discussion interactive animée par la Dre Chadia Wannous, spécialiste senior et coordinatrice mondiale « Une seule santé », ont alimenté des discussions entre les participants, permettant ainsi à la Commission régionale pour l'Europe d'élaborer une recommandation conformément au Règlement général de l'OMSA. La recommandation finale figure à l'Annexe 2.

Présentation ADIS-WAHIS

- 28. Le Dr Bernard Van Goethem et le Dr Peter Melens, Chef adjoint du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, ont présenté l'état d'avancement du projet pilote d'interconnexion entre le Système de notification des maladies animales de l'UE (ADIS) et le Système mondial d'information zoosanitaire de l'OMSA (WAHIS).
- 29. Ils ont expliqué que cinq Membres ont contribué à ce projet pilote (Danemark, Pays-Bas, Allemagne, Lettonie et Espagne). Actuellement, trois de ces pays (Danemark, Pays-Bas, Lettonie) utilisent ADIS comme portail unique pour les notifications à ADIS et WAHIS. Une phase d'essai rigoureuse a été menée avant le lancement et un accord de gouvernance a été signé entre les deux organisations. La transition vers l'interconnexion pourrait temporairement affecter l'affichage des événements dans WAHIS. Il est donc primordial que les membres de l'UE communiquent clairement sur ce point avec leurs parties prenantes afin d'éviter tout malentendu.
- 30. Le Dr Melens a invité les Délégués à faire savoir à l'UE et à l'OMSA s'ils souhaitent participer à la prochaine série d'interconnexions.

WAHIS: ce qui a changé et quels sont les avantages pour vous

- 31. La Dre Jenny Hutchison, Cheffe du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale (WAHIAD), a fait une présentation sur les dernières améliorations apportées au Système mondial d'information zoosanitaire (WAHIS), et sur la situation des Membres européens concernant les rapports.
- 32. Elle a rappelé le contexte de la notification de la peste porcine africaine (PPA) en Europe pour alimenter les discussions d'un panel sur l'utilisation du système WAHIS et les pratiques de notification, en particulier celles relatives à l'utilisation d'événements stables.
- 33. Six panélistes (Azerbaïdjan, Croatie, Danemark, Géorgie, Allemagne et Lettonie) ont participé à la discussion. Les panélistes ont convenu que
 - WAHIS et ses informations officielles sont d'une importance capitale pour les aider dans leur prise de décision, en particulier (mais pas uniquement) en ce qui concerne les échanges commerciaux. WAHIS joue également un rôle important dans les décisions relatives à la prévention de la propagation transfrontalière des maladies et à l'allocation des ressources pour la surveillance et la préparation.
 - Les panélistes ont réfléchi à la charge que représente la notification d'événements évoluant rapidement et comportant de nombreux foyers.
 - Ils ont décrit les avantages et les inconvénients liés à la déclaration d'événements stables. Les panélistes ont demandé des précisions sur la définition de la notion d' «événement stable».
 - La discussion qui s'en est suivie a fait ressortir la nécessité de permettre le chargement et le téléchargement en masse des informations sur les événements et les foyers dans WAHIS.

Discussion sur le processus de définition des normes de l'OMSA : Code et manuel aquatiques, Code et manuel terrestres

- 34. Les Docteurs Etienne Bonbon et Emmanuel Couacy-Hymann, respectivement Président de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et Président de la Commission des normes biologiques, ont présenté un point sur les plans de travail de ces Commissions spécialisées à l'issue de leurs réunions de septembre 2024, et plus particulièrement sur les travaux prioritaires, notamment sur les textes à faire circuler pour commentaires, les travaux en cours, et les nouveaux travaux à initier prochainement.
- 35. Ils ont également rappelé aux Membres quels étaient les principes clés permettant d'assurer une véritable participation des Membres, et ont indiqué où trouver toutes les informations pertinentes mises à la disposition des Membres et des autres parties intéressées.
- 36. Les Présidents ont discuté avec les Membres de la Commission régionale de possibles sujets d'intérêt et de priorités pour la Région. Parmi les points mis en exergue, on note que :
 - Il est essentiel que les Membres contribuent au processus d'élaboration des normes, non seulement pour émettre des commentaires, mais également pour proposer des idées, des priorités, de nouveaux sujets et leur expertise.
 - La transparence, qui permet de prendre connaissance des commentaires des autres Membres, est très appréciée.
 - « Une seule santé » et les zoonoses ont été identifiées par la Région comme étant prioritaires ; il a donc été souligné que l'OMSA doit absolument mettre à jour les chapitres pertinents sur les zoonoses, car il est primordial de montrer à la communauté « Une seule santé » que l'OMSA se tient à la pointe des questions relatives à « Une seule santé » et de s'assurer que la voix des Services Vétérinaires est bien comprise.
 - Dans le cas de nouvelles demandes de la part des Membres, le processus d'élaboration des normes doit être pris en compte ; la validation des normes demandant du temps, l'OMSA doit être en mesure de trouver des solutions pour répondre aux besoins des Membres.

37. Le Dr Etienne Bonbon et le Dr Emmanuel Couacy-Hymann se sont engagés à informer leurs Commissions spécialisées respectives, à l'occasion de leur prochaine réunion, des points soulevés au cours de la discussion, afin que ceux-ci soient pris en compte au moment de l'examen de leurs plans de travail.

MERCREDI 2 OCTOBRE 2024

Thème technique II (sans questionnaire):

Progrès des Services vétérinaires grâce à la numérisation (gestion des données, systèmes d'information vétérinaires, Big Data, méta-langage, intelligence artificielle)

38. Le Thème technique II, intitulé « Progrès des Services vétérinaires grâce à la numérisation (gestion des données, systèmes d'information vétérinaire, Big Data, Meta Language, Intelligence artificielle) », présenté par la Prof. Beatriz Martinez-Lopez, Directrice du Center for Animal Disease Modeling and Surveillance, University of California, Davis, a donné lieu à des échanges fructueux entre les participants, permettant ainsi à la Commission régionale pour l'Europe d'élaborer une recommandation conformément au Règlement général de l'OMSA. La recommandation finale figure à l'Annexe 3.

Le système d'information PVS : Objectifs, accès et utilisation des données PVS

- 39. Mme Barbara Alessandrini, Cheffe du Service de Renforcement des Capacités de l'OMSA, a proposé à tous les participants à la conférence une session de formation visant à comprendre comment le système d'information PVS (Performance des Services vétérinaires) peut venir en appui aux efforts des Services vétérinaires pour élaborer des argumentaires d'investissement et des plans stratégiques visant à maintenir et à améliorer les performances.
- 40. Un exercice de simulation reposant sur un jeu de rôle basé sur un scénario plausible (un Délégué nouvellement nommé doit présenter au Ministère de l'Agriculture les priorités et les besoins d'investissements stratégiques pour la surveillance et la prévention des maladies) et consistant à accéder à des données et des éléments probants pour plaider en faveur d'investissements dans les Services vétérinaires, a fait participer le public réparti entre deux rôles principaux : celui du Délégué et celui d'un Partenaire/ Bailleur de fonds.
- 41. Un « pseudo " environnement de formation a été créé au sein du système d'information PVS et mis à la disposition des participants afin que tous puissent s'entraîner à extraire les données pertinentes nécessaires à la définition des priorités du pays « Tryland » et à la négociation en vue d'obtenir de l'appui et des investissements.
- 42. Quatre-vingt-un pour cent des participants ont estimé que l'accès aux données du Système d'information améliorera leur capacité à utiliser les recommandations formulées dans le rapport d'Evaluation PVS.

Exemples de gestion au niveau national (Grèce et Kazakhstan) et de communication et médias sociaux lors de catastrophes

43. La Dre Estelle Hamelin, Représentante sous-régionale de l'OMSA à Bruxelles, a animé la séance, dont le but était de fournir à la Commission régionale des informations sur la gestion de la communication en cas de catastrophe, en se concentrant sur le rôle des réseaux sociaux dans la communication en cas de catastrophe, sur les défis et l'utilisation efficace des réseaux sociaux, avec notamment quelques exemples provenant de Grèce et du Kazakhstan sur les modèles et les meilleures pratiques de gestion des catastrophes au niveau national.

- 44. Mme Daria Ortiz Suardy, de la Direction générale de la protection civile et de l'aide humanitaire de l'Union européenne (DG ECHO), a ouvert la séance en soulignant le rôle clé que jouent les réseaux sociaux pour assurer une communication claire, rapide et transparente dans les situations de catastrophe. Les réseaux sociaux sont utilisés pour diffuser des mises à jour en temps réel, entrer en contact avec les communautés touchées et partager des informations cruciales sur les opérations de secours. Les plateformes telles que Twitter, Facebook et Instagram sont indispensables à la diffusion rapide d'informations et à la sensibilisation à l'aide humanitaire.
- 45. Les réseaux sociaux sont particulièrement utiles car ils permettent de toucher rapidement un large public, y compris les populations sinistrées et les observateurs internationaux. Mme Ortiz Suardy a ainsi souligné que pour assurer une bonne communication lors des situations de catastrophe, il est crucial d'être rapide, clair, de donner des informations courtes et simples, d'être humain, exhaustif et créatif.
- 46. Pour finir, les participants ont pu découvrir des exemples et des expériences de Grèce et du Kazakhstan, permettant à la Commission régionale de conclure que tous les Membres de l'OMSA vulnérables aux catastrophes naturelles (climat chaud et sec en été, inondations en hiver) peuvent bénéficier des lignes directrices de l'OMSA et être assistés par la Plate-forme de l'OMSA pour le bien-être des animaux.

Retour d'expérience de l'Observatoire concernant la région Europe : Zoom sur l'utilisation, les défis et l'impact du zonage et de la compartimentation

- 47. La Dre Caroline Paquier, responsable de programme senior pour l'Observatoire, a présenté les indicateurs évaluant le niveau de mise en œuvre du zonage et du compartimentage dans le Rapport de suivi 2022 et les résultats en lien avec le commerce de sa première étude thématique intitulée « Utilisation, défis et impact du zonage ».
- 48. Elle a expliqué que les indicateurs de suivi ne sont pas destinés à démontrer des faits, mais qu'ils peuvent néanmoins donner une vue d'ensemble de la situation concernant l'utilisation du zonage et de la compartimentation.
- 49. La Dre Paquier a conclu en indiquant que l'analyse de l'étude thématique suggère que le zonage pourrait être plus largement utilisé afin de bénéficier de son impact positif sur le contrôle des maladies et le commerce. Cette analyse identifie également les facteurs qui facilitent l'acceptation des zones, tels que les relations commerciales bilatérales, la mise en œuvre adéquate des normes de l'OMSA et des outils de l'OMSA qui permettent aux Membres de faire la preuve de leur transparence, par exemple la notification rapide par le biais de WAHIS, de la reconnaissance des statuts officiels, des auto-déclarations, du Processus PVS.

Discussion des recommandations

- 50. Les projets de Recommandations 1 et 2 sur les deux Thèmes techniques de la Conférence ont été présentés aux participants et proposés à la discussion. Les deux projets de recommandations seront soumis pour adoption lors de la séance de vendredi, avec des amendements selon les suggestions et les discussions des participants.
- 51. Après leur adoption par la Commission régionale, les recommandations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée mondiale des Délégués en mai 2025. Une fois approuvées par l'Assemblée, elles constitueront une ligne directrice majeure pour les Membres de la Commission régionale pour l'Europe, ainsi que pour l'Organisation dans son ensemble.

JEUDI 3 OCTOBRE 2024

Visite culturelle

- 52. Les participants ont beaucoup apprécié la visite culturelle et universitaire organisée pour la journée par le pays hôte. Les organisateurs ont été vivement remerciés pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité.
- 53. Les activités prévues tout au long de la journée ont offert à l'ensemble des participants une occasion unique de partager leurs connaissances et de mieux comprendre le riche patrimoine culturel et intellectuel de l'Ouzbékistan. Elles ont également permis aux Membres de la Commission régionale et aux principaux partenaires de l'OMSA de tisser des liens.

VENDREDI 4 OCTOBRE 2024

Cadre relatif à la faune sauvage : entamer des discussions et recueillir un retour d'information pour une stratégie et un programme de santé de la faune sauvage adaptés aux besoins des Membres Séance interactive

- 54. Mme Sophie Muset, responsable du programme Faune de l'OMSA, et la Dre Claire Cayol, Chargée de projet pour l'information sur la santé de la faune sauvage, ont détaillé le programme de santé de la faune sauvage, ses objectifs et les moyens de les atteindre.
- 55. Elles ont souligné le processus d'élaboration et de révision du Cadre de l'OMSA en faveur de la santé de la faune sauvage qui a été créé pour appuyer la gestion de la santé de la faune sauvage dans le cadre de l'approche « Une seule santé ». Les Membres de l'OMSA, par le biais d'enquêtes et de consultations, ont activement contribué à l'élaboration de ce cadre, faisant preuve ainsi de leur forte implication. Le Cadre constitue un élément essentiel des systèmes de surveillance sanitaire élargis, axés sur la santé de la faune sauvage tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- 56. Parmi les étapes clés, citons les consultations des Membres en 2020 et 2022-2023, avec la contribution significative des Délégués de l'OMSA et l'adoption de la Résolution n°31, soulignant l'importance de la santé de la faune sauvage pour parvenir à une résilience « Une seule santé ».
- 57. Enfin, l'équipe a indiqué que l'OMSA préparait la prochaine phase du programme de santé de la faune sauvage [2026-2030], qui prévoit notamment d'examiner la stratégie, le modèle logique et les résultats du programme de mise en œuvre.
- 58. Elles ont fait remarquer que les opinions et les priorités des Membres joueront un rôle déterminant dans l'orientation de la prochaine stratégie pour la santé de la faune sauvage, en veillant à ce que le cadre reste en phase avec les besoins des Membres et contribue efficacement aux efforts de santé et de surveillance de la faune sauvage à l'échelle mondiale.
- 59. La Dre Chadia Wannous a animé une session de consultation qui visait à recueillir les opinions des Délégués sur les résultats du Cadre de l'OMSA en faveur de la santé de la faune sauvage, à confirmer la participation et le soutien des Délégués vis-à-vis de la prochaine Stratégie de l'OMSA sur la santé de la faune sauvage, et à recueillir les priorités des Délégués pour cette même Stratégie.

Présentation sur le nouvel outil de navigation des normes

- 60. Le Dr Ronald Mora, chargé de mission scientifique au Service des normes de l'OMSA, a présenté le nouvel outil de navigation des normes de l'OMSA, qui devrait être lancé avant la fin de l'année.
- 61. Il a expliqué que ce nouvel outil s'inscrit dans le cadre du 7e Plan stratégique, car il est conforme aux objectifs de transformation numérique et d'innovation, de renforcement de la sécurité sanitaire mondiale et d'utilisation de la technologie en appui aux Membres.

- 62. Le Dr Mora a expliqué que l'outil fournira un point d'accès unique aux normes de l'OMSA grâce à un système de recherche et de filtrage intuitif qui facilitera la navigation au sein des Codes et Manuels terrestres et aquatiques de l'OMSA. Il permettra aux utilisateurs de visualiser les recommandations pour un commerce international sûr par produit. Et, pour une utilisation interne à l'OMSA, il fournira une plateforme dédiée pour centraliser et gérer efficacement les normes internationales de l'OMSA et les mettre à jour suite à l'adoption de nouveaux textes ou de textes révisés par l'Assemblée générale de l'OMSA.
- 63. Il a également indiqué que cet outil offrait un potentiel d'intégration future avec d'autres outils de l'OMSA en vue d'améliorer l'utilisation des données et de croiser les données relatives aux normes avec d'autres plates-formes de l'organisation. Il ouvre également de nouvelles possibilités d'analyse et de compréhension des données, permettant d'utiliser des données restées longtemps inaccessibles, afin d'améliorer la compréhension et la normalisation des éléments de données figurant dans les normes.
- 64. Le Dr Mora a conclu sa présentation en faisant une démonstration de l'outil et en expliquant comment le parcourir.
- 65. La Commission régionale s'est félicitée des progrès réalisés par l'OMSA pour faciliter la navigation au sein des normes, en les rendant plus accessibles et plus faciles à gérer.

Conclusions de la Conférence et Adoption des Recommandations

- 66. La Dre Emmanuelle Soubeyran a présenté les Recommandations aux Délégués, en y intégrant l'ensemble des commentaires formulés lors de la séance de discussion. Elle a expliqué les procédures d'adoption des recommandations, en soulignant qu'elles doivent être adoptées lors de la séance en cours et qu'elles ne peuvent pas être amendées par la suite, mais seulement modifiées après avoir été acceptées.
- 67. Les deux projets de recommandations ont été adoptés à l'unanimité et seront publiés avec le rapport final.
- 68. La Dre Soubeyran a ensuite résumé les principales conclusions de la conférence, estimant que les échanges interactifs et fructueux durant la semaine avaient permis à l'OMSA de mieux comprendre les besoins et les défis de ses Membres, ce qui constituerait un élément décisif pour adapter les activités de l'organisation et façonner ses stratégies futures. Elle a exprimé l'espoir que les discussions de la semaine permettraient également aux Membres de comprendre la nécessité pour eux de s'impliquer activement auprès de l'OMSA, y compris en termes de pérennité financière.

Proposition de date et de lieu pour la 32ème Conférence de la Commission régionale

- 69. Le Président de la Commission régionale a demandé aux Délégués présents si l'un d'entre eux souhaitait accueillir la 32ème Conférence de la Commission régionale pour l'Europe en 2026.
- 70. Il a indiqué qu'il aimerait proposer son propre pays pour accueillir la prochaine Conférence.
- 71. La Commission régionale a accueilli favorablement la proposition de la Lettonie d'accueillir la prochaine Conférence.
- 72. Cette proposition sera confirmée lors de la réunion de la Commission régionale en mai 2025 et soumise à l'Assemblée mondiale des Délégués pour approbation formelle.
- 73. Les dates exactes seront alors décidées en consultation avec la Directrice Générale de l'OMSA.

Cérémonie de clôture

- 74. La Dre Emmanuelle Soubeyran a remercié l'Ouzbékistan pour l'excellent accueil qu'il a réservé aux participants, rendant ainsi leur séjour à Samarcande agréable et mémorable.
- 75. Elle a particulièrement remercié Son Excellence le Premier ministre pour son appui à la Conférence, qui a été déterminant dans sa réussite, et pour lui avoir donné l'occasion de le rencontrer et d'échanger leurs points de vue sur l'Ouzbékistan et la coopération avec l'OMSA.
- 76. Elle a remercié le Dr Bahromjon Norqobilov, Président du Comité d'Etat pour le développement de la médecine vétérinaire et de l'élevage, et le Dr Abrar Akbarov, Délégué de l'OMSA, pour l'organisation de cet événement d'une importance majeure pour la Région, pour l'accueil chaleureux réservé aux participants durant les quatre jours de cet événement et pour tous les efforts déployés afin d'en garantir le succès.
- 77. Enfin, elle a remercié tous ceux qui ont fait de cette conférence un succès, à savoir les intervenants, les Délégués, les interprètes et toutes les équipes de l'OMSA.
- 78. Pour conclure, elle a réaffirmé que l'OMSA continuera à travailler pour faire en sorte que ses programmes restent pertinents et répondent aux attentes de ses Membres, et a rappelé à tous que le retour d'information des Délégués est vital pour que l'OMSA soit mieux à même de répondre aux besoins de ses Membres.
- 79. Le Dr Abrar Akbarov, Délégué de l'Ouzbékistan, au nom de son gouvernement et en son nom propre, a remercié tous les participants pour leur participation active aux discussions et activités de la semaine, les intervenants, les organisateurs et l'équipe de l'OMSA pour cette conférence productive. Il leur a souhaité un bon retour chez eux en espérant qu'ils auront apprécié leur séjour à Samarcande.
- 80. Le Dr Maris Balodis, Président de la Commission régionale pour l'Europe et Délégué de la Lettonie, a réitéré ses remerciements et ses félicitations au Gouvernement de l'Ouzbékistan pour l'excellente organisation de la Conférence et pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordés à tous les participants.
- 81. Il a déclaré la Conférence officiellement close à 12h30.



31° Conférence de la Commission régionale pour l'Europe Samarcande (Ouzbékistan), 30 septembre - 4 octobre 2024

PROGRAMME

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024

Arrivée des participants

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

8h00 - 12h30 Arrivée des participants / Inscription et distribution du matériel

9h00 - 12h30 **ÉVÉNEMENT EN MARGE DE LA CONFÉRENCE** : 2e réunion du Groupe

permanent d'experts de l'influenza aviaire hautement pathogène du GF-

TADs (Président : Dr Bernard Van Goethem, UE /DG SANTE)

12h30 Déjeuner

14h00 Cérémonie d'ouverture

15h30 Photo de groupe / Pause

16h00 Groupe d'experts de haut niveau sur « Une seule santé » : Président de l'Assemblée mondiale

des délégués de l'OMSA, représentants des autorités nationales de la santé publique, de la santé animale et de la protection de l'environnement de l'Ouzbékistan, représentant de la Banque mondiale, vice-président de la Commission régionale de l'OMSA pour l'Europe,

représentants de la Quadripartite régionale en Europe (FAO, PNUE, OMS et OMSA).

17h00 Ouverture de la séance de posters

17h30 Réception officielle offerte par l'Ouzbékistan à l'ocassion du 100e anniversaire de l'OMSA

19h30 Fin de la journée

MARDI 1er OCTOBRE 2024

9h00 Ouverture, Adoption du Programme

Désignation du Bureau de la Conférence

(Président, Vice-président et Rapporteur général)

Désignation des présidents et rapporteurs des séances

(Thèmes techniques)

9h10 Renforcer les Services vétérinaires, améliorer la visibilité et moderniser l'OMSA pour

faire face aux défis de la santé animale (Dre Emmanuelle Soubeyran, Directrice

générale, OMSA)

9h40 Discussion

10h10 Présentation du Pays hôte (Dr Abrar Akbarov, Délégué de l'Ouzbékistan auprès de

ľOMSA)

10h40 Pause

11h10 Thème technique I (avec questionnaire) : Préparation aux pandémies en Europe : le rôle des Services vétérinaires et de santé animale dans l'approche « Une seule santé » et la préparation aux pandémies (Dre Olga Svetlana Munoz Pogoreltseva, chercheuse à l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale delle Venezie) 11h50 Discussion sur le Thème technique I (Facilitatrice : Dre Chadia Wannous, Experte principale et coordinatrice mondiale « Une seule santé ») Présentation sur ADIS-WAHIS (Dr Bernard Van Goethem et Dr Peter Melens, Chef 12h30 adjoint du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale) 13h00 Déjeuner Préparation de la Recommandation n°1 par un groupe restreint désigné 14h00 Système mondial d'information zoosanitaire (WAHIS) : nouveautés et bénéfices (présentation et débat) (Dre Jenny Hutchison, Cheffe du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale) 15h00 Discussion sur le processus d'établissement des normes : Code et Manuel pour les animaux aquatiques, Code et Manuel pour les animaux terrestres (Prof Emmanuelle Couacy, Présidente de la Commission des normes biologiques, et Dr Etienne Bonbon, Président de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres) 16h00 Pause ÉVÉNEMENT EN MARGE DE LA CONFÉRENCE: 10e réunion du Comité 16h30 régional de pilotage du GF-TADs pour l'Europe (Président : Dr Bernard Van Goethem, Direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire, Commission européenne - EU SANTE)

MERCREDI 2 OCTOBRE 2024

Fin de la journée

18h30

9h00

la numérisation (gestion des données, systèmes d'information vétérinaires, Big Data, métalangage, intelligence artificielle) (Professeure Beatriz Martinez-Lopez, Directrice du Centre de modélisation et de surveillance des maladies animales, Université de Californie, Davis) 9h45 Discussion 10h15 Pause Préparation de la Recommandation n°2 par un groupe restreint désigné 10h45 Le Système d'information PVS : objectifs, modalités d'accès et utilisation des données PVS (Mme Barbara Alessandrini, Cheffe du Service du Renforcement des capacités de l'OMSA) (tous les participants doivent apporter leur ordinateur ou leur tablette à cette session) 12h45 Déjeuner 14h00 Gestion des catastrophes : Exemples de gestion dans plusieurs pays (Grèce et Kazakhstan), communication et utilisation des réseaux sociaux pendant les catastrophes (Mme Daria Ortiz Suardy, Direction générale de la protection civile et

Thème technique II (sans questionnaire) : Progrès des Services vétérinaires grâce à

des opérations d'aide humanitaire européennes - ECHO) (Facilitatrice : Dre Estelle

15h00 Discussion

15h15 Retours de l'Observatoire sur la Région Europe : Focus sur l'utilisation, les défis et l'impact relatifs au zonage et à la compartimentation (Dre Caroline Paquier Responsable de projets senior de l'Observatoire de l'OMSA, Service de l'intégration de la donnée) (présentation virtuelle) (Facilitatrice : Dre Chadia Wannous)

Hamelin, Représentation sous-régionale à Bruxelles)

15h45	Discussion
16h00	Pause
16h30	Discussion à propos des Recommandations n°1 et n°2
17h30	Choix de la nouvelle composition du Groupe régional restreint
18h00	Fin de la séance
19h30	Diner officiel offert par l'OMSA

JEUDI 3 OCTOBRE 2024

Visite culturelle organisée par l'Ouzbékistan

Dîner officiel offert par l'Ouzbékistan

VENDREDI 4 OCTOBRE 2024

09h00	Faune sauvage : Echanges et collecte de retours pour la construction d'une stratégie pour la faune sauvage et d'un programme santé adaptés aux besoins des Membres - Séance interactive (Mme Sophie Muset, gestionnaire du programme Santé de la faune sauvage) (présentation virtuelle) (Facilitatrice : Dre Chadia Wannous)
10h00	Présentation du nouvel outil d'exploration des normes (Dr Ronald Mora, Service des normes de l'OMSA) (présentation virtuelle)
11h00	Pause
11h30	Conclusions de la Conférence et adoption des Recommandations
12h15	Propositions de dates et de lieu pour la 32e Conférence de la Commission régionale
12h30	Cérémonie de clôture
13h00	Fin de la Conférence / Déjeuner



31e Conférence de la Commission régionale pour l'Europe Samarcande, Ouzbékistan, du 30 septembre au 4 octobre 2024

Finale

Recommandation n° 1

Le rôle des Services vétérinaires et de santé animale dans l'approche « Une seule santé » et la prévention et la préparation aux pandémies

CONSIDÉRANT QUE :

- 1. Les Membres de la région Europe reconnaissent l'importance de l'approche « Une seule santé » y compris le rôle crucial qu'elle joue dans la prévention et la préparation aux pandémies ;
- 2. Les Membres de la région Europe s'emploient à promouvoir l'approche « Une seule santé » par divers moyens et mécanismes et s'efforcent de la développer davantage pour faire face aux menaces sanitaires à l'interface entre l'animal, l'être humain et l'environnement, en prenant compte le changement climatique ;
- 3. Le mécanisme régional de coordination « Une seule santé » a été mis en place en 2021 par les organisations quadripartites régionales (FAO, PNUE, OMS et OMSA) pour apporter un soutien aux Membres dans la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé », en s'appuyant sur les conseils scientifiques du Groupe d'experts de haut niveau « Une seule santé » (OHHLEP) ;
- 4. Le Processus PVS (Performance des Services vétérinaires) de l'OMSA est l'un des critères de sélection pour l'évaluation des demandes adressées au Fonds pour les pandémies, hébergé par la Banque mondiale ;
- 5. Le Plan d'action conjoint « Une seule santé » et son guide de mise en œuvre sont le fruit d'un effort collaboratif et participatif entre les organisations quadripartites visant à renforcer la collaboration, la communication, le renforcement des capacités et la coordination au niveau national de manière égale dans tous les secteurs chargés de répondre aux problèmes de santé à l'interface être humainanimal-environnement;
- 6. La déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée en septembre 2023 appelle au renforcement de la coordination internationale de haut niveau permettant aux Membres de s'engager pour obtenir une meilleure prévention, préparation et réponse aux pandémies ;
- 7. Un environnement politique et une structure législative favorables aux niveaux national, régional et mondial, ainsi qu'un soutien financier adéquat, sont essentiels à la réussite de la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » ;
- 8. L'opérationnalisation de l'approche « Une seule santé » nécessite un leadership de la part des secteurs animal, humain et environnemental avec la participation significative de la société civile et des milieux académiques, y compris la collaboration avec des partenaires sous-régionaux, régionaux et mondiaux. Cela nécessite également une coopération interministérielle et un partage des données ainsi qu'une recherche coordonnée.

LA COMMISSION RÉGIONALE POUR L'EUROPE

RECOMMANDE QUE:

- 1. Les gouvernements des Membres de l'OMSA apportent un soutien politique et un engagement à l'approche « Une seule santé » en :
 - assurant la promotion de l'approche « Une seule santé » par le biais d'un plaidoyer en faveur de politiques intégrant les principes « Une seule santé » et de campagnes de communication à destination du grand public sur la base de situations concrètes;
 - soutenant l'élaboration d'un cadre juridique pertinent afin de garantir une base juridique solide pour l'application de l'approche « Une seule santé » qui encourage la collaboration intersectorielle, le partage d'informations et une représentation appropriée des différents secteurs et parties prenantes;
 - c. envisageant la création ou le renforcement des mécanismes nationaux de coordination ou de la plateforme « Une seule santé » qui facilite la coordination, la collaboration et la participation active des secteurs et parties prenantes concernés.
 - d. fournissant un financement suffisant et durable réparti de manière appropriée, avec d'autres parties prenantes et bailleurs concernes, entre les secteurs (santé publique, animale et environnementale) en tenant compte de l'ordre de priorité des actions basé sur le risque
- 2. Les Services vétérinaires nationaux des Membres de l'OMSA:
 - a. plaident en faveur d'un soutien et d'un engagement politiques en faveur de l'approche « Une seule santé » et, plus particulièrement, du rôle essentiel joué par les Services vétérinaires dans cette approche ;
 - b. sensibilisent à l'importance de l'approche « Une seule santé » pour favoriser et créer de la confiance avec les différentes parties prenantes concernées, y compris les responsables gouvernementaux, les professionnels de la santé et de l'environnement, les vétérinaires, les chercheurs, le secteur privé et les organisations de la société civile pour faciliter l'opérationnalisation de l'approche « Une seule santé » au niveau national ;
 - c. tirent parti des <u>outils opérationnels de l'approche « Une seule santé »</u> à disposition pour aider les pays à mettre en œuvre l'approche « Une seule santé » et du soutien apporté par l'OMSA et les partenaire de l'Alliance quadripartite pour promouvoir, coordonner, communiquer et développer l'approche « Une seule santé » ;
 - d. identifient et développent les mécanismes, structures et réseaux existants qui pourraient servir de base à l'adoption et à la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » au niveau national;
 - e. investissent dans des initiatives de renforcement des capacités et de formation afin d'améliorer les aptitudes, les compétences et les connaissances du personnel vétérinaire pour mettre en œuvre l'approche « Une seule santé » ;
 - f. mettent en place des mécanismes de suivi et d'évaluation complets et coordonnés pour évaluer efficacement les progrès et l'impact de la mise en œuvre des initiatives « Une seule santé » ;
 - g. assurent une hiérarchisation fondée sur les risques des actions mises en évidence dans le Plan d'action conjoint « Une seule santé » conformément aux priorités du pays et améliorer les stratégies de financement et de coordination pour sa mise en œuvre effective ;

h. promeuvent et participent à des initiatives mondiales et régionales créant des connaissances communes par le renforcement des capacités ou le partage d'expériences et l'élaboration d'une approche transfrontalière « Une seule santé ».

3. L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) :

- a. continue de traiter de façon prioritaire les travaux permettant que la voix du secteur de la santé animale et des Services vétérinaires soient entendues dans toutes les enceintes politiques pertinentes au sein desquelles la gouvernance de la santé mondiale est débattue;
- continue de soutenir le développement de plaidoyer basés sur des données économiques pour convaincre les gouvernements et les donneurs du retour sur investissement de l'approche « Une seule santé » et que le coût de l'inaction est bien plus élevé que celui de la prévention ;
- c. continue de promouvoir une collaboration multisectorielle solide à tous les niveaux (global, regional et national), par le biais de la Collaboration quadripartite sur la santé et la santé, appuyée par les conseils scientifiques du Groupe d'experts de haut niveau « Une seule santé » (OHHLEP);
- d. continue d'apporter un soutien aux Membres par le biais du Processus PVS et des ateliers spécifiques à l'approche « Une seule santé », des <u>Ateliers nationaux conjoints RSI-PVS</u> et d'autres outils opérationnels « Une seule santé » élaborés dans le cadre du <u>Guide tripartite</u> <u>sur les zoonoses</u> afin de faciliter l'opérationnalisation de l'approche « Une seule santé » au niveau national ;
- e. développe des programmes de formation à destination des Services Vétérinaires sur l'approche « Une seule santé » qui incluent des études de cas pratiques et des exercices de simulation en collaboration avec les membres l'alliance Quadripartite dont l'Académie de l'OMS.



31e Conférence de la Commission régionale pour l'Europe Samarcande, Ouzbékistan, du 30 septembre au 4 octobre 2024

Finale

Recommandation n° 2

Progrès des Services vétérinaires grâce à la numérisation (gestion des données, systèmes d'information vétérinaires, Big Data, métalangage, intelligence artificielle)

CONSIDÉRANT QUE :

- 1. Les données en santé animale et en épidémiologie vétérinaire existent et sont collectées, cependant, elles sont largement sous-utilisées, ou non disponibles dans la pratique. Elles sont souvent traitées de manière isolée, avec peu ou pas de communication entre les différents secteurs concernés et le processus comporte des défis importants, de la disponibilité et de la collecte des données jusqu'à l'analyse et à la génération d'informations pertinentes;
- La grande quantité de données sur la santé animale générées quotidiennement et l'analyse des mégadonnées peuvent révolutionner la façon dont nous abordons la lutte contre les maladies et la surveillance épidémiologique;
- 3. Les progrès de la génomique, des capteurs et des technologies de l'information permettent une caractérisation plus détaillée et plus précise de la santé animale ;
- 4. L'épidémiologie vétérinaire de précision est un concept qui utilise des données de santé animale à plusieurs niveaux pour mieux comprendre la dynamique des maladies dans une population et pour concevoir des systèmes d'un meilleur rapport coût/efficacité en matière de surveillance, de détection précoce et de contrôle rapide des maladies animales;
- 5. La numérisation peut être très précieuse pour les Services vétérinaires, en les aidant à accroître l'efficacité et la durabilité de la production animale avec une empreinte écologique plus faible, à réduire l'impact environnemental et à améliorer la prévention et la gestion des maladies aux niveaux local, régional et mondial ;
- 6. Des défis existent certainement, mais c'est aussi une formidable opportunité pour les Services vétérinaires d'utiliser les outils informatiques disponibles pour améliorer considérablement la santé animale :
- 7. Le cadre légal de la gestion des données se compose d'une variété de lois, de réglementations et de lignes directrices gouvernant la façon dont les données sont collectées, stockées, traitées, partagées et protégées en fonction de l'utilisation prévue pour le processus de collecte des données. L'objectif étant de garantir que les organisations manipulent les données de façon responsable, sûre et transparente;
- 8. Le cadre légal pour la gestion des données est complexe et évolue sans cesse, traduisant les préoccupations croissantes relatives à la confidentialité, la sécurité et l'utilisation éthique des données. Les Services vétérinaires et les Organisations doivent s'assurer qu'ils respectent les lois internationales et nationales en adoptant les pratiques de gestion de données, des politiques et des cadres de gouvernance appropriés en tenant compte des coûts pour générer et collecter les données ainsi que des bénéficiaires potentiels de ces données traitées.

LA COMMISSION RÉGIONALE POUR L'EUROPE

RECOMMANDE QUE:

- 1) Les gouvernements des Membres de l'OMSA incluent la dimension de la santé et du bien-être animal dans les politiques globales concernées relatives à la transformation numérique, y compris sous l'angle du cadre légal s'appliquant à la gestion des données, et établissent un lien entre les données des santés animale, humaine et environnementale pour soutenir la mise en œuvre du concept « une seule santé ».
- 2) Les Services vétérinaires des Membres de l'OMSA :
 - a. Sensibilisent les autorités supérieures sur l'importance d'allouer des ressources pour améliorer la qualité, l'harmonisation et la sécurité des processus de collecte de données. Il s'agit notamment de s'assurer que les ensembles de données sont bien documentés avec des métadonnées et des dictionnaires de données permettant ainsi un partage, une fusion et une comparaison appropriés;
 - b. Considèrent l'élargissement de leur périmètre d'expertise aux sujets liés à la bonne gestion des données ;
 - c. Développent des systèmes d'information et les cadres légaux pour la collecte des données, leur analyse et le partage des données entre les Membres de la région en utilisant les outils existants pour faciliter l'évaluation des risques, la communication sur le risque et la prise de décision :
 - d. Agissent comme un catalyseur pour la numérisation en matière d'agriculture et d'aquaculture pour améliorer la collecte des données et en apportant un soutien pour interpréter les données, en particulier avec le soutien d'un partenariat public-privé impliquant un milieu universitaire multidisciplinaire, dont des experts en science des données, des ingénieurs informatique et les secteurs privés;
 - e. Avec le soutien de l'OMSA et de ses partenaires, partagent des expériences relatives à l'élaboration :
 - i. de nouvelles approches d'intelligence artificielle (IA) et d'algorithmes d'apprentissage automatique (ML) spécifiquement adaptés aux données de santé animale :
 - ii. d'outils conviviaux permettant de suivre, visualiser, évaluer et générer des alertes « interprétables » en matière de risques en temps réel, l'optimisation numérique des processus liés aux enquêtes épidémiologiques ou à la certification et de faciliter la communication sur les risques ;
 - f. Utiliser les données du Système d'Information PVS pour identifier les améliorations à apporter et défendre la nécessité de ressources et d'investissements.
- 3) L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) :
 - a. Continue de promouvoir la numérisation des Services vétérinaires et élabore une politique et des lignes directrices pour un accès équitable et inclusif aux outils de la numérisation pour les Services vétérinaires, y compris dans les milieux à faibles ressources;
 - Apporte son soutien à l'échange de pratiques et à l'évaluation de l'impact de l'élaboration et de l'utilisation d'outils visant à intégrer et interpréter des données liées directement ou indirectement à la santé ou au bien-être animal, y compris la génération et la collecte de ces données;
 - c. Envisage d'étendre le soutien qu'elle apporte à l'enseignement vétérinaire pour inclure la numérisation ;

- d. Continue de poursuivre sa propre transformation numérique qui a été considérée comme une priorité et a démarré lors du 7è Plan stratégique ;
- e. Considère avec les partenaires, incluant toutes les parties prenantes, le développement de cadre pour la collection de données de santé animale, leur harmonisation et leur interopérabilité, ainsi que des définitions de cas claires, les métadonnées et les dictionnaires de données.